

## Présentation du programme d'aménagement de la ZA des Sablonnières de l'Argentière la Bessée

### Inauguration de la première tranche de travaux, du projet à la réalisation

**L**e projet de requalification de la ZA des Sablonnières (12 000 m<sup>2</sup>) a émergé en 2005, suite à l'étude (diagnostic et préconisations) confiée au cabinet Argos / Interland, à l'initiative de Hautes Alpes Développement. Celle-ci a mis en avant l'attractivité de la zone précisant qu'il fallait revaloriser l'image économique de cet espace. Actuellement il est encore vécu par les professionnels et par les habitants, comme délaissé et sans visibilité explicite pour les activités s'y déroulant.

Enfin, la zone d'activité des Sablonnières a la particularité d'être située en limite de centre ville, sur un espace confiné entre la voie ferrée et la Durance qui nécessite une cohérence et une représentation visuelle (espaces verts, stationnement, circulation...). Le passé industriel subsiste au milieu de bâtiments publics et à côté d'un stade d'eau vive de niveau national. La communauté de communes du Pays des Écrins, ayant la compétence du développement économique, avec la volonté de la commune de l'Argentière la Bessée, ont donc initié un projet de requalification de cette zone.

L'avant projet définitif confié aux architectes Garcin et Coromp prévoit deux tranches de travaux :

- Aménagement des espaces publics autour d'une voie pénétrante permettant l'accès et la circulation sur le site.

- Extension en plusieurs lots destinés à des PME dans une démarche d'intégration environnementale de type Haute Qualité Environnementale.

L'ensemble du programme est estimé au total à 1 409 000 € HT

La tranche 1, de 640 000 € HT est financée pour : 64 000 € par le Conseil Général, 250 000 € par la Conseil Régional, 128 000 € par la dotation de développement rural, (État). Pour la tranche 2 de 641 000 € HT la sollicitation des partenaires financiers est en cours.

De cette forte volonté politique de favoriser le développement de l'économie locale, la communauté de communes a acquis un ancien bâtiment de l'usine

Pechiney : « la Série E ». Après des travaux d'aménagement, cet espace accueille actuellement une dizaine d'activités : entreprises et services publics dont la future caserne des pompiers, les services techniques de la communauté de communes et de la commune de l'Argentière la Bessée ainsi que la maison technique du Conseil Général. L'implantation du centre de formation des Compagnons du Devoir dans un autre local de la zone d'activités, réhabilité également par la communauté de communes, va leur permettre de mettre en œuvre deux autres activités de formation : maçonnerie et plomberie.

Enfin une voie verte traversera la zone d'activité pour relier la ville aux espaces de loisirs par un cheminement piétonnier et cyclable à caractère touristique et familial.



*Inauguration en présence (de gauche à droite) de Raymond Maigne, Conseiller général, Cyrille Drujon D'Astros, Président de la communauté de communes, Joël Giraud, Député maire de l'Argentière, Bruno Charlot, Sous Préfet, Jean-Robert Richard, conseiller communautaire et Gérard Guimbert, adjoint au maire de l'Argentière.*